



## Iode et radioactivité : Apprenons quelque chose de la pandémie

**Communiqué de Sortir du Nucléaire Suisse romande**

**jeudi 14 avril 2022**

Le Conseil fédéral (CF) a pris la décision de ne plus renouveler l'approvisionnement en pastilles d'iode jusqu'ici assuré aux personnes habitant dans un radius de 50km autour de la centrale de Mühleberg. Cette décision est une grave erreur. Au lieu de priver une partie de la population de la protection constituée, en cas d'accident nucléaire, par les pastilles d'iode stabilisé, le CF devrait en distribuer à toute la population suisse.

Selon une étude (1) de l'institut genevois Biosphère, en cas d'accident dans une centrale nucléaire suisse, dépendant de la direction du vent et des pluies les jours qui suivent, toute partie du territoire suisse pourrait se trouver en présence d'un nuage de particules radioactives mettant la santé en danger, surtout celle des femmes enceintes et des enfants. La seule protection des personnes contre le risque de cancer dû à l'exposition à l'iode radioactif est d'ingérer en temps voulu de l'iode stabilisé. C'est pour cette raison qu'en 2014 une distribution généralisée de comprimés d'iode a déjà été effectuée à 2,4 millions de personnes habitant à l'intérieur d'un cercle de 50 km de chaque centrale nucléaire en Suisse. En Suisse romande, ceci concerne une partie importante de la population vaudoise, la plupart des habitants des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et toute la population du Jura.

**« La seule protection contre l'exposition à l'iode radioactif est d'ingérer en temps voulu de l'iode stabilisé. La décision d'en priver les habitants est inacceptable ! »**

Ilias Panchar, président de l'association Sortir du nucléaire.

En cas d'accident, la radioactivité ne s'arrête pas aux limites fédérales de 50km de distance des centrales nucléaires, la décision du Conseil fédéral doit être reconsidérée. Sortir du nucléaire demande que la distribution préventive de comprimés d'iode soit étendue à tout le territoire et que le concept fédéral en cas de catastrophe soit revu pour enfin prendre en compte l'état de la science. L'attentisme des autorités fédérales pourrait avoir des conséquences terribles.

**« Apprenons quelque chose de la pandémie, assurons-nous que la population puisse au moins bénéficier de la protection procurée par l'iode ! »**

Philippe de Rougemont, secrétaire général de l'association Sortir du nucléaire.

(1) « Dommages potentiels pour l'Europe en cas d'accident nucléaire majeur dans les centrales nucléaires de Suisse et dans celle du Bugey en France ». Institut Biosphère, Genève (2019). [https://www.institutbiosphere.ch/wa\\_files/EUNUPRI-2019\\_resume-fr.pdf](https://www.institutbiosphere.ch/wa_files/EUNUPRI-2019_resume-fr.pdf)

Contact presse :

- Ilias Panchar, président 079 922 63 31
- Philippe de Rougemont, secrétaire général 076 693 62 93